

 <p>utbm université de technologie Belfort-Montbéliard</p> <p><i>Humanités</i></p> <p>UTBM F 90010 Belfort Cedex tél. 03.84.58.31.75 fax. 03.84.58.31.78 e-mail <prénom.nom>@utbm.fr http://www.utbm.fr</p>	<p>GE07</p> <p>Gestion financière et de l'investissement</p> <p>Examen médian</p> <p>Durée : 1 heure 30 + 5 minutes de lecture de questions</p>
<p>Christian GIRARDOT</p>	<p>Lundi 9 novembre 2015</p>

Étude de cas : la société NORMOUTILS INDUSTRIE

Le sujet comporte quatre dossiers. Les quatre dossiers sont indépendants.

Consignes :

- *Les documents de cours, les documents de TD, les sujets d'examens antérieurs, les micro-ordinateurs portables, les tablettes, les téléphones mobiles et les dictionnaires électroniques ne sont pas autorisés.*
- *Une calculatrice simple et un dictionnaire papier sont autorisés.*
- *Les annexes ne servent qu'à traiter les questions spécifiées.*
- *Vous signerez chaque copie utilisée et la première page des annexes restituées.*
- *Vous veillerez à la présentation de la copie.*
- *Vous séparerez distinctement les trois dossiers.*
- *Vous n'utiliserez ni le stylo rouge, ni le crayon de papier.*

Rappel : *L'unité monétaire en vigueur en France est l'euro et sa déclinaison le centime d'euro.*

La société NORMOUTILS INDUSTRIE est une PMI organisée sous la forme d'une société à responsabilité limitée (SARL) au capital social de 489 400,00 euros. La société NORMOUTILS INDUSTRIE a été créée en 1987. Depuis 2006, le gérant de la société NORMOUTILS INDUSTRIE est Monsieur Sébastien Tудоce. Le siège social de la société NORMOUTILS INDUSTRIE se situe à La Baroche-sous-Lucé (Orne). L'exercice comptable de la société NORMOUTILS INDUSTRIE coïncide avec l'année civile. La société NORMOUTILS INDUSTRIE employait 20 salariés au cours de l'exercice clos au 31/12/2014. La société NORMOUTILS INDUSTRIE a pour activité principale le travail des métaux. Elle est spécialisée dans la réalisation de pièces mécaniques (fabrication, contrôle et assemblage), de divers éléments de tôlerie et d'outillages de presse.

Liste des annexes fournies avec le sujet :

- Annexe 1 : Extrait du plan de comptes utilisé par la société NORMOUTILS INDUSTRIE
- Annexe 2 : Durée et taux d'amortissement
- Annexe 3 : Plan d'amortissement en système linéaire du centre d'usinage Hartford modèle HCMC-1270 (à compléter et à restituer avec la copie)
- Annexe 4 : Plan d'amortissement en système dégressif du centre d'usinage Hartford modèle HCMC-1270 (à compléter et à restituer avec la copie)
- Annexe 5 : Plan d'amortissement du centre d'usinage Hartford modèle HCMC-1270 avec retraitement de l'avantage fiscal (à compléter et à restituer avec la copie)
- Annexe 6 : Tableau DGFIP n° 2052 Compte de résultat 1^{ère} partie au 31/12/2015 (à compléter et à restituer avec la copie)
- Annexe 7 : Plan d'amortissement en système linéaire de la scie automatique Kasto bloc U5 cédée (à compléter et à restituer avec la copie)
- Annexe 8 : Plan d'amortissement en système dégressif de la scie automatique Kasto bloc U5 cédée (à compléter et à restituer avec la copie)
- Annexe 9 : Plan d'amortissement de la scie automatique Kasto bloc U5 cédée avec retraitement de l'avantage fiscal (à compléter et à restituer avec la copie)
- Annexe 10 : Extrait du tableau des engagements de crédit-bail au 31/12/2015 (à compléter et à restituer avec la copie)
- Annexe 11 : Extrait du livre-journal : l'enregistrement du 1^{er} dossier (à compléter et à restituer avec la copie)
- Annexe 12 : Extrait du livre-journal : les enregistrements chronologiques du 2^e dossier (à compléter et à restituer avec la copie)
- Annexe 13 : Extrait du livre-journal : les enregistrements chronologiques du 4^e dossier (à compléter et à restituer avec la copie)

PREMIER DOSSIER

La société NORMOUTILS INDUSTRIE a acquis le 09/10/2015 à l'état neuf un centre d'usinage modèle HCMC-1270 du constructeur taiwanais Hartford. L'achat a été réalisé auprès de la société française Arcane Group, basée à Saint-Priest-en-Jarez (Loire), distributeur et installateur exclusif des machines-outils Hartford en France. Le prix d'achat net H.T. de cette machine industrielle s'élève à 220 000,00 euros.

La société NORMOUTILS INDUSTRIE a par ailleurs supporté différents frais liés à cette acquisition :

- Frais d'étude d'implantation dans l'atelier H.T. : 9 000,00 euros
- Frais de transport H.T. : 14 000,00 euros
- Frais d'installation H.T. : 18 000,00 euros
- Frais de formation H.T. : 12 000,00 euros

Un tel équipement industriel neuf relève du taux normal de TVA à 20,0 %. Le même taux de TVA s'applique aux différents frais liés à cette acquisition. Aucun problème de déductibilité de la TVA ne se pose quant à l'acquisition d'un tel équipement industriel neuf et des frais liés. Cette machine a été acquise à crédit auprès du distributeur Arcane Group.

L'étude d'implantation, le transport et la formation ont été réalisés par trois prestataires spécialisés différents.

Le centre d'usinage Hartford HCMC-1270 a été mis en service le 22/10/2015 après formation des techniciens et des opérateurs, et la réalisation de divers jeux d'essai.

Lors de la mise en service, il a été décidé d'amortir économiquement cette machine industrielle selon le système linéaire sur une durée de huit ans. Cependant, sur les conseils de l'expert-comptable de la société NORMOUTILS INDUSTRIE, le dirigeant a convenu de bénéficier de l'avantage fiscal relatif au système dégressif en vigueur à cette date.

Travail à faire :

1. Déterminer la valeur d'acquisition amortissable du nouveau centre d'usinage Hartford HCMC-1270. **[1 point]**
2. Présenter les trois premières lignes du plan d'amortissement du centre d'usinage Hartford HCMC-1270 selon le système linéaire (annexe 3 à compléter et à restituer avec la copie). **[1 point]**
3. Présenter les trois premières lignes du plan d'amortissement du centre d'usinage Hartford HCMC-1270 selon le système dégressif (annexe 4 à compléter et à restituer avec la copie). **[1,5 point]**
4. Présenter les trois premières lignes du plan d'amortissement avec retraitement de l'avantage fiscal du centre d'usinage Hartford HCMC-1270 (annexe 5 à compléter et à restituer avec la copie). **[0,5 point]**
5. Enregistrer – selon la technique du journal – la dotation aux amortissements de l'exercice clos au 31/12/2016 (annexe 11 à compléter et à restituer avec la copie). **[2 points]**
6. En supposant que le centre d'usinage Hartford HCMC-1270 soit le seul actif amortissable détenu par la NORMOUTILS INDUSTRIE, compléter le tableau DGFIP n° 2052 au titre de l'exercice clos au 31/12/2016 (annexe 6 à compléter et à restituer avec la copie). **[0,5 point]**

DEUXIÈME DOSSIER

La société NORMOUTILS INDUSTRIE a émis le 13/07/2015 la facture n° 5729 par laquelle elle cède à une autre entreprise industrielle une scie automatique Kasto bloc U5 pour un montant H.T. de 25 000,00 euros. La cession d'un tel équipement industriel relève de la TVA au taux normal de 20,0 %.

Cette scie automatique Kasto bloc U5 avait été acquise neuve le 27/11/2011. Sa valeur d'acquisition amortissable H.T. s'élevait à 74 000,00 euros. Un tel équipement industriel neuf relevait du taux normal de TVA à 19,6 % en vigueur jusqu'au 31/12/2013. Aucun problème de déductibilité de la TVA ne se posait quant à l'acquisition d'un tel équipement industriel neuf.

Cette scie automatique avait été mise en service le 10/12/2011 après formation des opérateurs et techniciens, et la réalisation de divers jeux d'essai.

Lors de la mise en service de cette scie automatique, le dirigeant avait décidé d'amortir cette machine industrielle sur une durée de six ans selon le système linéaire et de profiter – sur conseil de l'expert-comptable de l'entreprise – de l'avantage fiscal relatif au système dégressif en vigueur à cette date.

Travail à faire :

1. Présenter le plan d'amortissement de la scie automatique Kasto bloc U5 cédée selon le système linéaire jusqu'à l'exercice de cession (annexe 7 à compléter et à restituer avec la copie). **[1,5 point]**
2. Présenter le plan d'amortissement de la scie automatique Kasto bloc U5 cédée selon le système dégressif jusqu'à l'exercice de cession (annexe 8 à compléter et à restituer avec la copie). **[2 points]**
3. Présenter le plan d'amortissement de la scie automatique Kasto bloc U5 cédée avec retraitement de l'avantage fiscal jusqu'à l'exercice de cession (annexe 9 à compléter et à restituer avec la copie). **[1 point]**
4. Enregistrer à la clôture de l'exercice de cession – selon la technique du livre-journal – la dotation aux amortissements de la scie automatique cédée (annexe 12 à compléter et à restituer avec la copie). **[2 points]**
5. Enregistrer à la clôture de l'exercice de cession – selon la technique du livre-journal – la sortie du patrimoine de la scie automatique cédée (annexe 12 à compléter et à restituer avec la copie). **[1 point]**

TROISIÈME DOSSIER

La société NORMOUTILS INDUSTRIE a recours au crédit-bail. Parmi les biens pris en crédit-bail, on relève un contrat portant sur un pont roulant cinq tonnes Demag EPKE. Les caractéristiques de ce contrat de crédit-bail sont les suivantes :

- Valeur d'acquisition H.T. : 156 000,00 euros.
- Valeur d'achat résiduelle H.T. à l'échéance du contrat : 10 000,00 euros.
- Valeur du dépôt de garantie versé : 10 000,00 euros (exonérés de TVA).
- Le contrat a été signé le 23/03/2012 pour une durée de quinze ans.
- Le pont roulant cinq tonnes a été mis en service le 02/05/2012.
- Une redevance mensuelle H.T. de 1 040,00 euros est prélevée sur le compte courant bancaire de la société NORMOUTILS INDUSTRIE chaque 23 du mois.
- Le versement de la première redevance est intervenu le 23/03/2012.
- La dernière redevance sera prélevée le 23/02/2027.
- Le pont roulant cinq tonnes Demag EPKE aurait été amorti économiquement selon le système linéaire sur une durée de quinze ans, s'il avait été acquis en pleine propriété par la société NORMOUTILS INDUSTRIE.
- Aucun problème de déductibilité de la TVA ne se pose quant à la prise en crédit-bail d'un tel équipement industriel neuf. Un tel équipement relevait du taux normal de TVA à 19,6 % (taux en vigueur en 2011). Les redevances de crédit-bail payées relevaient du taux normal de TVA à 19,6 % jusqu'au 31/12/2013. Depuis le 1^{er} janvier 2014, les redevances de crédit-bail payées sont assujetties au taux normal de TVA à 20,0 %.
- Aucun incident de paiement n'est intervenu depuis la signature du contrat.

Travail à faire :

1. Présenter l'extrait du tableau des engagements de crédit-bail au 31/12/2015 (annexe 10 à compléter et à restituer avec la copie). On admettra que le pont roulant cinq tonnes Demag EPKE est le seul bien d'équipement pris en crédit-bail par la société NORMOUTILS INDUSTRIE. **[2,5 points]**
2. Présenter le tableau de retraitement des redevances de crédit-bail au 31/12/2015 (annexe 10 à compléter et à restituer avec la copie). On admettra que le pont roulant cinq tonnes Demag EPKE est le seul bien d'équipement pris en crédit-bail par la société NORMOUTILS INDUSTRIE. **[1 point]**

QUATRIÈME DOSSIER

Parmi les factures enregistrées au cours de l'exercice clos au 31/12/2015, on relève la facture n° 5608 émise le 19/03/2015 par la société NORMOUTILS INDUSTRIE et adressée à un client britannique. Cette facture porte sur la vente de 40 pièces de tôle pour machines spéciales au prix unitaire H.T. de 74,5 livres sterling (GBP). La facture est exigible le 19/06/2015. Les pièces de tôle fabriquées et vendues par la société NORMOUTILS INDUSTRIE relèvent en France du taux normal de TVA à 20 %. Les cours de change relatifs à cette opération sont les suivants :

- Cours de la livre sterling (GBP) le 19/03/2015 (date de facturation) : 1 € = 0,7372 GBP
- Cours de la livre sterling (GBP) le 19/06/2015 (date de règlement) : 1 € = 0,7157 GBP

La facture a été normalement réglée à l'échéance par le client britannique au moyen du virement bancaire international n° 825337.

Nota : Le Royaume Uni est membre de l'Union européenne mais n'est pas membre de la zone euro.

Travail à faire :

1. Enregistrer – selon la technique du livre-journal – la facture expédiée au client britannique le 19/03/2015 (annexe 13 à compléter et à restituer avec la copie). [1 point]
2. Enregistrer – selon la technique du livre-journal – le règlement reçu du client britannique le 19/06/2015 (annexe 13 à compléter et à restituer avec la copie). [1,5 point]

ANNEXE 1
Extrait du plan de comptes utilisé par la société NORMOUTILS INDUSTRIE

Numéros des comptes	Intitulés des comptes
...	...
145	Amortissements dérogatoires
...	...
205	Concessions, brevets et droits similaires
215	Installations techniques, matériel et outillage industriels
2183	Matériel de bureau et matériel informatique
...	...
275	Dépôts et cautionnements versés
...	...
2805	Amortissements des concessions, brevets et droits similaires
2815	Amortissements des installations techniques, matériel et outillage industriels
28183	Amortissements du matériel de bureau et matériel informatique
...	...
401	Fournisseurs
404	Fournisseurs d'immobilisations
...	...
4452	État – TVA due intracommunautaire
44566	État – TVA déductible sur autres biens et services
44562	État – TVA déductible sur immobilisations
44571	État – TVA collectée sur ventes
462	Créances sur cessions d'immobilisations
512	Banque
...	...
612	Redevances de crédit-bail
6752	Valeur comptable nette des immobilisations corporelles cédées
68112	Dotations aux amortissements sur immobilisations corporelles
68725	Dotations aux amortissements dérogatoires
...	...
701	Ventes de produits finis
706	Ventes de prestations de services
707	Ventes de marchandises
7752	Produits des cessions d'immobilisations corporelles
78725	Reprises sur amortissements dérogatoires

ANNEXE 2
Durée et taux d'amortissement

Durée d'utilisation (en années)	Taux linéaire	Biens acquis ou fabriqués entre le 1 ^{er} janvier 2001 et le 3 décembre 2008 et depuis le 1 ^{er} janvier 2010		Biens acquis ou fabriqués entre le 4 décembre 2008 et le 31 décembre 2009	
		Coefficient	Taux dégressif	Coefficient	Taux dégressif
1	100,00				
2	50,00				
3	$33^{1/3}$	1,25	41,67	1,75	58,33
4	25,00	1,25	31,25	1,75	43,75
5	20,00	1,75	35,00	2,25	45,00
6	$16^{2/3}$	1,75	29,17	2,25	37,51
$6^{2/3}$	15,00	2,25	33,75	2,75	41,25
8	12,50	2,25	28,13	2,75	34,38
10	10,00	2,25	22,50	2,75	27,50
12	$8^{1/3}$	2,25	18,75	2,75	22,91
15	$6^{2/3}$	2,25	15,00	2,75	18,34
20	5,00	2,25	11,25	2,75	13,75

ANNEXE 3 (à compléter et à restituer avec la copie)
Extrait du plan d'amortissement du centre d'usinage Hartford modèle HCMC-1270
selon le système linéaire

Désignation du bien :	Centre d'usinage Hartford HCMC-1270
Date d'acquisition :	09/10/2015
Date de mise en service :	22/10/2015
Valeur d'acquisition amortissable H.T. :	
Durée d'amortissement prévue :	
Taux d'amortissement linéaire :	
Date de clôture du premier exercice comptable :	
Prorata du premier exercice :	

Exercices	Valeur amortissable	Dotations de l'exercice	Amortissements cumulés	Valeur nette comptable fin d'exercice

ANNEXE 4 (à compléter et à restituer avec la copie)

Extrait du plan d'amortissement du centre d'usinage Hartford modèle HCMC-1270 selon le système dégressif

Désignation du bien : Centre d'usinage Hartford HCMC-1270
 Date d'acquisition : 09/10/2015
 Date de mise en service : 22/10/2015
 Valeur d'acquisition amortissable H.T. :
 Durée d'amortissement prévue :
 Taux d'amortissement linéaire :
 Coefficient dégressif :
 Taux d'amortissement dégressif :
 Taux d'amortissement linéaire égal ou immédiatement supérieur :
 Date de clôture du premier exercice comptable :
 Prorata du premier exercice :

Exercices	Valeur nette comptable début d'exercice	Dotation de l'exercice	Amortissements cumulés	Valeur nette comptable fin d'exercice

ANNEXE 5 (à compléter et à restituer avec la copie)
Extrait du plan d'amortissement du centre d'usinage Hartford modèle HCMC-1270 avec
retraitement de l'avantage fiscal

Désignation du bien :	Centre d'usinage Hartford HCMC-1270
Date d'acquisition :	09/10/2015
Date de mise en service :	22/10/2015
Valeur d'acquisition amortissable H.T. :	

Exercices	Amortissements fiscaux	Amortissements économiques	Amortissements dérogatoires	
			Dotations	Reprises

ANNEXE 6 (à compléter et à restituer avec la copie)
Tableau DGFIP n° 2052 Compte de résultat 1^{ère} partie au 31/12/2016



N° 10167 * 19

③

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052 2015

* Formulaire obligatoire Article 53 A du Code général des impôts.

Désignation de l'entreprise : _____		Exercice N			Néant <input type="checkbox"/>	
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	FB	FC		
	Production vendue { biens * services *	FD	FE	FF		
		FG	FH	FI		
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	FK	FL		
	Production stockée *			FM		
	Production immobilisée *			FN		
	Subventions d'exploitation			FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)			FP		
	Autres produits (1) (11)			FQ		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS		
	Variation de stock (marchandises)*			FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*			FW		
	Impôts, taxes et versements assimilés *			FX		
	Salaires et traitements *			FY		
	Charges sociales (10)			FZ		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements * - dotations aux provisions			GA	
					GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *			GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD		
	Autres charges (12)			GE		
Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *		(III)	GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré *		(IV)	GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM		
	Différences positives de change			GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO		
Total des produits financiers (V)				GP		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *			GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR		
	Différences négatives de change			GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT		
Total des charges financières (VI)				GU		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (IV - VI)					GV	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	

N° 2052 - J.A.P.R.I.M.E.R.I.E. NATIONALE
Février 2015 - 145 8321^{er} EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

ANNEXE 7 (à compléter et à restituer avec la copie)
Plan d'amortissement de la scie automatique Kasto bloc U5 cédée selon le système linéaire

Désignation du bien :	Scie automatique Kasto bloc U5
Date d'acquisition du bien :	27/11/2011
Date de mise en service du bien :	13/07/2015
Valeur d'acquisition amortissable H.T. :	
Durée d'amortissement prévue :	
Taux d'amortissement linéaire :	
Date de clôture du premier exercice comptable :	
Prorata du premier exercice :	
Date d'ouverture de l'exercice de cession :	
Date de cession :	
Prorata de l'exercice de cession :	

Exercices	Valeur amortissable	Dotation de l'exercice	Amortissements cumulés	Valeur nette comptable fin d'exercice

ANNEXE 8 (à compléter et à restituer avec la copie)**Plan d'amortissement de la scie automatique Kasto bloc U5 cédée selon le système dégressif**

Désignation du bien :	Scie automatique Kasto bloc U5
Date d'acquisition :	27/11/2011
Date de mise en service :	13/07/2015
Valeur d'acquisition amortissable H.T. :	
Durée d'amortissement prévue :	
Taux d'amortissement linéaire :	
Coefficient dégressif :	
Taux d'amortissement dégressif :	
Taux d'amortissement linéaire égal ou immédiatement supérieur :	
Date de clôture du premier exercice comptable :	
Prorata du premier exercice :	
Date d'ouverture de l'exercice de cession :	
Date de cession :	
Prorata de l'exercice de cession :	

Exercices	Valeur nette comptable début d'exercice	Dotations de l'exercice	Amortissements cumulés	Valeur nette comptable fin d'exercice

ANNEXE 9 (à compléter et à restituer avec la copie)
Plan d'amortissement de la scie automatique Kasto bloc U5 cédée avec retraitement de l'avantage fiscal

Désignation du bien :	Scie automatique Kasto bloc U5
Date d'acquisition :	27/11/2011
Date de mise en service :	13/07/2015
Valeur d'acquisition amortissable H.T. :	
Date de cession :	
Valeur de cession H.T. :	

Exercices	Amortissements fiscaux	Amortissements économiques	Amortissements dérogatoires	
			Dotations	Reprises
Totaux				

ANNEXE 10 (à compléter et à restituer avec la copie)
Extrait du tableau des engagements de crédit-bail au 31/12/2015

Postes du bilan	Redevances payées		Redevances restant à payer				Prix d'achat résiduel H.T.
	De l'exercice	Cumulées	Jusqu'à un an	De plus d'un an jusqu'à cinq ans au plus	À plus de cinq ans	Total à payer	
Installations techniques, matériels et outillages industriels							

Extrait du tableau de retraitement des redevances de crédit-bail au 31/12/2015

Postes du bilan	Redevances versées H.T.	Dotations équivalentes aux amortissements	Intérêts équivalents versés
Installations techniques, matériels et outillages industriels			

**ANNEXE 11 (à compléter et à restituer avec la copie)
Extrait du livre-journal : l'enregistrement du 1^{er} dossier**

--	--	--	--

ANNEXE 12 (à compléter et à restituer avec la copie)
Extrait du livre-journal : les enregistrements chronologiques du 2^e dossier

ANNEXE 13 (à compléter et à restituer avec la copie)
Extrait du livre-journal : les enregistrements chronologiques du 4^e dossier

